



District Haute-Garonne de Football
BUREAU DU COMITE DE DIRECTION



Réunion du 14 avril 2022

Présents : Jean-Marc SENTEIN, Geneviève REAVAILLE, Patrick MARSENGO, Jean-Louis AGASSE, René TREBOUTE, Nicolas BAYOD, Jean-Pierre BONNET.

En Visio conférence : Richard GIUSEPPIN

Excusée : Isabelle SANSUS

Invités : Loïc FEVRE - Gilles GALINIER

Le bureau est présidé par Jean-Marc SENTEIN.

APPLICATION MOBILE

La première proposition qui vient du monde du hand (E HAND) a un cout élevé (30 000 €) par an. La deuxième (FAB LAB FOOT) s'appuie sur un financement par la formation (avec des personnes qui voudraient se former). Chaque année il faudra trouver minimum 3 candidats à présenter pour effectuer ces formations. Cet organisme travaille déjà avec des clubs de football. L'engagement est sur 1 an. La proposition sera faite au prochain Comité de Direction.

DÉMÉNAGEMENT

Un cabinet d'architecte a été contacté afin de nous faire une proposition de bâtiment en traditionnel. Cette offre fera l'objet d'une prestation payante. Nous attendons le devis.

Tous ces avancements seront présentés lors d'une réunion avec les salariés le 21/04/2022, en toute transparence, pour les associer à ce futur déménagement et recueillir leurs avis.

VIE DES CLUBS

Le District Haute-Garonne doit transmettre à la Ligue de Football d'Occitanie son avis sur les demandes d'affiliations, de fusions et se positionner sur les inactivités de certains clubs :

Avis favorable à la création du :

- FC GREPIAC
- WARRIOR TRAINING LHERMOIS

Avis favorable à la demande de cessation d'inactivité de :

- UNILOG (615323)

Avis favorable à la fusion création de :

- MONTMAURIN (532289) et ENTENTE DES 4 RIVIERES (582440) en COTEAUX COMMINGEOIS

DEMANDE DE SUBVENTION – CHALLENGE LEROY

Le District Haute-Garonne de Football participera à hauteur de 500 € à l'aventure de la section sportive du Lycée DEODAT DE SEVERAC qui se trouve en phase finale de leur compétition.

Cette demande est adoptée à l'unanimité.

AMENDE ABSENCE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il est acté que tous les clubs libres et futsal absents non excusés à notre Assemblée Générale d'hiver auront une amende de 125 € comme le précise notre règlement.

Pour les clubs loisirs, une exception sera faite cette année, mais un courrier leur sera envoyé afin qu'ils soient présents ou excusés lors des prochaines assemblées générales. Un tarif spécial sera étudié pour cette catégorie de club.

BUDGET 2022 - 2023

La trésorière générale et le directeur général nous présentent les orientations du budget prévisionnel qui sera présenté à l'équilibre au prochain Comité de Direction.

Un appel à projet a été lancé à l'ensemble des commissions du District pour planifier et construire le budget de la saison prochaine. A ce jour aucun projet n'est remonté. Le budget a donc été élaboré sans ces informations.

Les charges s'élèvent approximativement à 1.2 M dont 60 % de masse salariale. Le Label départemental est toujours inscrit au budget ainsi que l'aide à la formation (bonne formation). Les recettes reviennent à un niveau classique (cotisation, licence, discipline, ...). Ce budget tient compte (en charges et en recettes) d'une programmation de 100 jeunes en service civique (intermédiation) et de 2 contrats d'apprentissage.

SERVICE CIVIQUE – SERVICE UNIVERSEL

Le District va formuler une demande d'avenant au contrat d'intermédiation pour partir sur une campagne de recrutement de 100 jeunes en service civique (identique à cette saison).

A ce jour 99 dossiers ont été utilisés et 5 services civiques ont rompu leur contrat.

OPTIMISATION DES COÛTS D'IMPRESSION

Une société (CLB Conseils) a contacté notre directeur général pour proposer leurs services d'accompagnement et de conseil sur les solutions d'impression et de gestion des flux documentaire. Il est décidé d'attendre les prochaines avancées du dossier de déménagement avant d'éventuellement répondre favorablement à cette proposition de collaboration.

CAMPAGNE ANS

Depuis maintenant 1 mois la campagne ANS classique a débuté. Les clubs doivent faire une demande de subvention jusqu'au 31 mai par l'intermédiaire du Compte asso. Un formulaire de prise de contact est mis en place sur notre site Internet pour les clubs qui souhaitent un accompagnement sur le montage du dossier.

Il existe aussi une autre formule, l'ANS PST basée sur l'apprentissage, l'emploi et la lutte contre les incivilités et toutes formes de violence. Ce dispositif s'arrête le 29 avril, les demandes doivent être faites par l'intermédiaire du Compte asso.

CLUB DE FOOT , CLUB DE TOUTES LES RÉUSSITES

Nous avons reçu M. Eric CAMPTEL qui par sa micro-entreprise se propose moyennant finance (5000€ / an) de créer un label social auprès de 2 clubs de la région (à choisir).

Son objectif hormis le label est de valoriser l'éducateur, d'orienter les jeunes joueurs et contribuer à la mission d'un club.

Il devra être accompagné d'un référent District et d'un référent club.

Des réunions seront programmées mensuellement afin de faire vivre ce projet.

Après évaluation de ce dossier, le bureau décide de ne pas donner suite à cette proposition qui n'aurait pas de retombées sur notre association (si ce n'est médiatique) et qui pourrait faire concurrence à nos missions que nous apportons déjà aux clubs.

PARTENARIAT / RÉCOMPENSES SAISON 2021-2022

Le président de la commission nous informe que la signature du partenariat avec le magasin de LECLERC ROUFFIAC doit se faire dans les jours à venir et propose de trouver d'autres partenaires qui pourraient être apposés sur certains maillots des récompenses.

QUESTIONS DIVERSES

Le directeur général nous présente et nous commente le tableau de bord.

Le District Haute Garonne de Football dispose d'une enveloppe FAFA pour la saison 2021-2022 de 107 417 €.

Des projets ont déjà été validés ainsi :

- LAVERNOSE LHERM MAUZAC : Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle pour une aide de 1 643 € (accordée par la FFF)
- CARBONNE : Création d'un « Club House » pour une aide de 20 000 € (accordée par la FFF)

Le bureau donne un avis favorable aux demandes de :

- LAVERNOSE LHERM MAUZAC : Rénovation de l'éclairage des terrains honneur et entraînement de football pour une demande d'aide de 15 000 €
- ROQUES CONFLUENT LSP : Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires pour une demande d'aide de 20 000 €
- ROQUES CONFLUENT LSP : Création d'un « Club House » pour une demande d'aide de 20 000 €

Le président de la commission des délégués demande qu'un appel à candidature soit fait pour étoffer sa commission. Plusieurs de ses membres sont aussi en commission des délégués à la Ligue de Football d'Occitanie et ne peuvent œuvrer pour le District.

Le Directeur Général présente une demande d'intervention de la Caisse de solidarité suite à l'accident de voiture intervenu le 2 avril 2022 sur le trajet conduisant un de nos techniciens sur les lieux de sa mission.

Comme le prévoit le contrat de travail, le salarié avait contracté une assurance couvrant l'utilisation de son véhicule personnel pour des besoins professionnels. Néanmoins, les membres du bureau sont sensibles au reste à charge occasionné par cet incident.

Le bureau décide de l'utilisation de la caisse de solidarité à hauteur de 396 € pour couvrir la franchise imposée par la compagnie d'assurance.

Un partenariat va voir le jour, à l'initiative de la commission des quartiers, entre le District et le service « Accueil jeunes 16 – 25 ans Renan » de la mairie de Toulouse pour proposer 2 journées de sensibilisation à l'arbitrage dans les quartiers pour la saison 2022 / 2023.

Le bureau donne un avis défavorable au prêt de certain matériel envers les clubs (barnums FFF, oriflammes District, bâches, etc ...).

Bien entendu, les kits foot loisirs restent disponibles avec une réservation à faire sur notre site.

Nous devons reprendre contact avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » pour préparer et planifier leur 2^{ème} intervention.

La remise du Label Départemental est prévisionnellement planifiée pour le 30 juin dans les locaux du Conseil Départemental en présence de joueurs et / ou joueuses du Toulouse Football Club.

Fin de séance.

**Le Président,
Jean-Marc SENTEIN**

**Le Secrétaire Général,
MARSENGO Patrick**